



Coffre fort obligation en magasin

Par **fun**, le **03/10/2012** à **21:27**

Bonjour,

je voudrais savoir si il existe un texte de loi, sur la possession d'un coffre fort en magasin!?
une amie est dans ce cas suivant:
elle est responsable de magasin et il lui manque une enveloppe de remise en banque. Son employeur décide de lui mettre un avertissement. A t il le droit? car aucun coffre n'est mis à sa disposition.

Merci d'avance

Cordialement

Par **pat76**, le **04/10/2012** à **13:45**

Bonjour

L'employeur peut lui mettre un avertissement puisqu'elle est responsable de magasin mais il ne peut en aucun cas l'obliger à rembourser.

Les sanctions pécuniaires sont interdites.

Il n'y a pas de tiroirs qui ferment avec une clé?

L'employeur n'a pas obligation de mettre un coffre-fort à disposition.